



**Espace  
publique  
numérique**  
On ouvre !  
page 5



**Aménagement**  
Zoom sur le Plan Local  
d'Urbanisme  
page 8



**Emploi**  
L'auto-entreprise, un an  
après...  
page 10

mars 2010 ● N° 155

# Le Pennois

[www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)



**Nathalie Benoit**  
**Une femme d'exception**

# Médecins de garde

**Les 13 et 14 mars**  
Dr Pasqualetto ..... **04 42 02 77 78**

**20 & 21 mars**  
Docteur Garofalo ..... **04 42 02 55 48**

**27 & 28 mars**  
Dr Marron ..... **04 42 02 70 75**

**03 & 04 avril**  
Dr Marocco ..... **04 91 51 06 49**

## Ambulances

Arc en ciel ambulance ..... **04 42 02 82 78**  
Ambulances Horizon ..... **04 91 51 67 36**

**05 avril (Pâques)**  
Dr Amadei ..... **04 91 46 38 30**

**10 & 11 avril**  
Dr Landucci ..... **04 42 02 73 96**

## Urgences

**Police municipale** : 04 42 10 60 13  
**Police nationale** : 04 91 65 03 31  
**Pompiers** : 04 42 02 70 18

## Permanences mairie

### PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous pour la 1<sup>ère</sup> permanence du mois et sans rendez-vous pour la seconde à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte

**Hôtel de ville**.....**04 42 02 24 24**

### ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

**Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence** .....**04 42 21 72 30**

### MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés

**Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie** .....**04 42 91 93 95**

**MJD (lundi et mardi matin) : bât i2, 2 rue Raoul Follereau** .....**04 42 20 90 32**

### OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne) .....**04 42 46 99 99**

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1<sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois de 14h à 17h00 sur rendez-vous .....**04 42 02 24 24**

### CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 17 mars à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h00. Sur rendez-vous .....**04 42 02 24 24**

## Action sociale

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Chef-lieu**.....**04 42 10 11 43**  
**Gavotte**.....**04 91 09 77 04**  
Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

### DON DU SANG

Collecte de sang le mardi 16 mars, salle du

3<sup>ème</sup> âge des Cadeneaux, de 15h à 19h30

### CRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.....**0821 10 13 20**  
pour les particuliers  
.....**0821 10 13 13**  
pour les professionnels

### PERMANENCE APA

Permanence du Conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1<sup>ers</sup> lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

### AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis après-midi de chaque mois  
**Police nationale de La Gavotte** .....**04 42 52 29 00**

### SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Le Rayon de soleil ..... **06 69 61 25 25**

## Emploi / logement

### ASSÉDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane  
**Le Gabian du Moulin, av. René Dubois BP 77 13721 Marignane cedex** .....**3949**

(selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur) <http://www.pole-emploi.fr>  
Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

### MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

**Centre Marcel Cerdan**.....**04 91 65 82 20**  
Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### PIJ (Point Information Jeunesse)

**Centre Marcel Cerdan**  
**Tel** .....**04 91 65 82 27**  
**Fax** .....**04 91 65 82 26**

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Permanence au Centre social tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et

jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

### Centre Social

**93 avenue François Mitterrand La Gavotte**.....**04 91 51 08 60**

### ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assure une permanence tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
**Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers) ADIL des Bouches-du-Rhône** .....**04 96 11 12 00**

### RÉNOVATION FAÇADES

Une permanence du Pact Arim est assurée le 2<sup>e</sup> mercredi du mois à la mairie annexe de la Gavotte .....**04 91 09 44 11**  
et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois à la mairie annexe des Pennes de 9h à 12h. ....**04 42 02 24 24**

## Agenda

### ALSH

Les inscriptions pour les mercredis de mai, juin et le retrait des dossiers d'été auront lieu lundi 15, mardi 16 et jeudi 18 mars de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et vendredi 19 mars de 8h30 à 12h  
**Accueil de Loisirs Jean Giono** .....**04 96 15 17 90**

## Environnement

### Ayez le bon réflexe !

Afin de participer à la réduction des dépôts sauvages et à la protection de l'environnement par la valorisation des matières collectées, utilisez les services destinés à la collecte et à l'apport volontaire des déchets.  
- Pour le ramassage des encombrants et des déchets verts : **04 42 34 38 30**.  
- Pour le dépôt des déchets verts conditionnés en fagots, des encombrants, cartons et gravats, deux déchetteries à votre disposition : celle des Pennes, avenue Paul Brutus (**04 91 51 02 12**), et celle de Vitrolles, ZI les Estroublans (**04 42 79 77 56**).  
- Pour le dépôt des tôles en fibrociment contenant de l'amiante : déchetterie de Peyrolles (**04 42 67 18 41**) et de Rousset (**04 42 29 15 96**).  
Pour le dépôt des huiles végétales, se rapprocher des déchetteries de Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul lez Durance et Pertuis.

## RÉFORME TERRITORIALE

# Les maires votent contre !

Le 28 janvier dernier, répondant à l'appel de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, une cinquantaine de maires de notre département accompagnée d'un millier de personnes, se sont rassemblés devant la préfecture de Région. Ils voulaient ainsi protester contre la réforme territoriale en cours. A cette occasion, une délégation a été reçue par un représentant du Préfet. Ce jour-là, la mairie des Pennes-Mirabeau a également fermé ses portes, aucun service ne fonctionnant. Cette action symbolique avait pour objectif de montrer à quel point les services de proximité sont indispensables à la vie quotidienne de chacun.

Depuis, la réforme territoriale a été examinée au Sénat. Sous la pression des élus



locaux - qui sont également leurs électeurs - , une partie des dispositions particulièrement défavorables aux communes a été supprimée. Cependant, cette loi doit maintenant être examinée par le Parlement après les élections du mois de mars. Rien n'est donc joué et la mobilisation des maires reste entière pour empêcher qu'une fois le contexte électoral dépassé, la loi ne retrouve pas ses orientations initiales.

## TRAVAUX CANTINES

# Du retard à Castel Hélène

Nous en parlions lors d'un numéro précédent : la cantine de l'école Castel Hélène fait l'objet d'une rénovation complète. Les travaux qui devaient s'achever fin janvier ont pris deux mois de retard. En cause, le mauvais temps persistant de cet hiver rigoureux mais pas seulement. Une étude menée par EDF pour l'installation du coffret d'alimentation électrique a conduit à retarder les travaux dépendant de l'alimentation électrique. En cause également, des descentes d'eaux encoffrées

donc non visibles qui ont nécessité des travaux supplémentaires en termes de réseaux mais aussi, une défaillance dans la tenue des délais de l'entreprise en charge du gros œuvre.

Une date effective de fin des travaux a été fixée aux alentours du 15 mars.



## Edito

### Assurer la sécurité des Pennois

Une grande partie de ce Pennois est consacrée à vous expliquer où nous en sommes quant à la démarche qui doit nous conduire vers l'adoption d'un Plan local d'urbanisme (PLU) en remplacement de notre Plan d'occupation des sols (POS). La phase de diagnostic qui vient de s'achever a décrit la situation existante et évidemment apporte de grandes pistes pour le futur. La démarche qui mène au PLU est avant tout participative. C'est pour cela que bientôt des réunions publiques vont avoir lieu et que depuis de nombreux mois déjà, un blog est ouvert sur notre site internet où vous pouvez vous exprimer. La préparation de ce document d'urbanisme est un des actes fondateurs de la vie municipale. C'est ce document qui explicite les grandes orientations, les grands choix que prend une ville pour son avenir. Ce premier PLU, ce seront des élus choisis directement par les Pennois qui le feront vivre. Avec la réforme territoriale en cours, il semble que cela ne sera plus le cas pour le futur. Pour le moment, l'issue de la bataille que nous menons pour refuser une tentative de recentralisation est très incertaine. Et même si le Sénat est revenu sur un certain nombre de points capitaux qui hypothéquaient l'avenir de nos communes, rien n'est acquis et c'est pour cela qu'avec la grande majorité des maires du département nous continuons à nous mobiliser. Le passage de ce texte devant l'Assemblée nationale sera décisif.

**Michel AMIEL**  
Maire des Pennes-Mirabeau



## 50 ans de mariage, de l'or en barre

Arméniens d'origine et Pennois de longue date, Maguy et Georges Droyan savaient que le 17 janvier 2010 serait un jour joyeux : 50 ans de mariage ! Mais ils ne se doutaient pas que Béatrice, leur unique fille, leur avait organisé une cérémonie. Une grande joie pour Maguy, ancienne secrétaire de direction, et Georges, maçon carreleur à la retraite, qui ont fêté leur noces d'or au son de musiciens arméniens. Entourés de toute leur famille, c'est avec beaucoup d'émotion qu'ils ont reçu d'Annie Martin, élue à la Cohésion sociale, la médaille de la ville symbolisant leurs 50 années d'union.



## L'Auto-école Monaco se déplace

L'auto-école Monaco vient de quitter les locaux du 152 bis avenue François Mitterrand. «Après 40 années, les lieux devenaient vétustes et trop petits pour notre activité», explique Cyrill Davin, directeur depuis 2005. Ce jeune homme dynamique a entrepris de trouver un nouveau local «pas trop loin, car l'auto-école, fait partie du quartier !». Objectif atteint puisque les apprentis conducteurs sont désormais accueillis au 161 avenue François Mitterrand, dans un espace beaucoup plus spacieux et agréable.

**Auto-école Monaco**  
161 avenue François Mitterrand  
Ouvert de 16h à 19h  
Tel : 06 98 39 77 75 et 04 91 51 37 65

## COMMÉMORATION

# Guerre d'Algérie



Depuis 1962, la guerre d'Algérie était en France une guerre sans nom, ni commémoration. En 1999, une loi, votée à l'unanimité par le Sénat et l'Assemblée nationale, reconnaît officiellement ce conflit comme «une guerre». La suite logique fut d'organiser une commémoration le 19 mars, date qui correspond à la signatu-

re du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Deux cérémonies auront lieu aux Pennes-Mirabeau le 19 mars. A 17h30 au Carré militaire des Cadeneaux (rendez-vous devant le cimetière) et à 18h au square 1962.

**Renseignements à la FNACA des Pennes-Mirabeau au 04 42 02 82 01 et au 04 42 07 37 68.**

## STÉPHANE BLASINI

# Un écrivain à votre service

Une fois à la retraite Stéphane Blasini, professeur de lettres et animateur d'ateliers d'écriture, ne pouvait pas imaginer rester inactif. Il a alors cherché à mettre ses compétences au service des autres et est très vite devenu écrivain public bénévole pour le Centre communal d'action sociale des Pennes-Mirabeau. «Venir en aide aux gens mis en difficulté face à l'écriture, omniprésente dans notre société, est une de mes priorités depuis que j'ai du temps libre», explique Stéphane Blasini. Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2009, il reçoit à la mairie de la Gavotte deux mercredis par mois, gratuitement et sans rendez-vous. Son rôle exact ? Il est multiple, car s'adaptant aux demandes. Il peut être à la fois



rédacteur, conseiller, correcteur et accompagnateur. Les sujets traités sont nombreux : factures à traduire, courriers administratifs à comprendre, courriers à rédiger, thèses à corriger, lettres de motivation et curriculum vitae à composer, dossiers à améliorer... «En aidant les gens à appréhender l'écriture comme une manière efficace de communiquer, je me considère comme un acteur social de la langue». **Renseignements : 04 91 09 44 11.**



## ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

# L'informatique pour tous !

Situé au coeur du Parc Jean Giono, le nouvel Espace public numérique vient d'ouvrir ses portes. Objectif prioritaire : permettre à tous les Pennois de pouvoir bénéficier des services d'un établissement entièrement dédié au numérique.

de l'informatique, du traitement de texte à l'Internet en passant par le tableur ou le publipostage.

### Un espace partagé

Dans des locaux flambant neufs, l'EPN continue de proposer les stages d'initiation et de perfectionnement qui ont fait le succès de l'ETIC, mais l'offre s'étoffe. En effet, il est fortement envisagé que les jeunes fréquentant l'Accueil de loisirs Giono profitent de cet espace voisin pour apprivoiser encore mieux l'outil informatique dans le cadre de projets montés en partenariat avec les animateurs.

Et toujours dans cet esprit d'ouverture au plus grand nombre et à toutes les générations, l'EPN est ouvert au public en fin de journée que ce soit pour un accès à internet, mais aussi pour travailler sur des logiciels libres ou encore bénéficier de stages gratuits consacrés à l'utilisation de

sites de proximité (*entrepennesois*, *service-public.fr*, paiement des frais de cantine en ligne...). Une sorte de cybercafé public ! Effectivement, la seule contrainte pour pouvoir utiliser les services de l'EPN est de régler une cotisation annuelle auprès du CALM (ndlr : les «stages ETIC» demeurent payants, avec un tarif préférentiel pour les Pennois). «La Ville tenait beaucoup à cet espace et c'était légitime car il y avait de nombreuses demandes de Pennois, obligés de se rendre sur Vitrolles ou Gardanne».

Philippe Bonhomme promet d'assurer une veille technologique afin que les services proposés par l'Espace public numérique soient en phase avec les évolutions constantes dans le domaine de l'informatique. Ce qui devrait permettre à terme à l'EPN d'obtenir le label ERIC (Espace régional internet citoyen) délivré par le Conseil régional afin de récompenser «l'utilité sociale» de ce type d'établissement.

Renseignements : 06 77 75 50 39.

« La fracture numérique ne doit pas passer par les Pennes-Mirabeau. Il ne faut pas qu'il y ait des laissés-pour-compte dans ce domaine ! ». Responsable du nouvel Espace public numérique Giono (EPN), situé dans la tour contiguë aux locaux du CALM (Centre d'animation et de loisirs municipal), Philippe Bonhomme sait bien que cet établissement était devenu indispensable. Une sorte de prolongement de l'ETIC (Ecole des technologies de l'information et de la communication) qui depuis 2003, a formé plus de 600 stagiaires à la pratique

## PÉTANQUE

# Hommage à Charles Druetta

On a beau être une figure charismatique, quand l'émotion est trop forte... Pour son départ de la présidence de l'association La Boule contrée de La Gavotte, Charles Druetta n'a pu retenir ses larmes. Surtout lorsque Michel Amiel lui a offert une plaque commémorative à son nom afin de matérialiser cet événement : «Je tenais à être présent afin de féliciter Charles Druetta pour son implication depuis plus de dix ans en tant que président dans ce club où la convivialité est le maître mot», explique le maire. D'autant qu'un départ pouvant en cacher un autre, Bernard Salmon, vice-président et trésorier de l'association, a également été l'honneur lors de cette cérémonie. Les deux compères ont été remplacés, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, respectivement par Louis Scovazzi, un des fondateurs de l'Amicale boulis-



te de La Voilerie, mais présent ici depuis 2005, et par Marc Delahaye. Ils pourront s'appuyer sur l'expérience et les conseils de Charles Druetta : «Je quitte mes fonctions, pas le club... J'y suis trop attaché ! Je resterai toujours à sa disposition», conclut-il.

Contact : La Boule contrée de La Gavotte, tel : 04 91 65 55 84.

NATHALIE BENOIT

# Une femme d'except

**Atteinte depuis une dizaine d'années de sclérose en plaques, la Pennoise Nathalie Benoit a reporté toutes ses forces dans ses bras. Elle est ainsi devenue athlète de haut niveau. La preuve : elle est vice-championne du monde d'aviron handisport. Une femme à l'énergie physique et mentale impressionnante, matinée d'une sérénité et d'un moral à toute épreuve. Rencontre.**

**S**ur le port de l'Estaque, le thermomètre a bien du mal à dépasser les 0° en ce mardi matin. Mais, il ne peut rien faire contre l'ardeur de Nathalie Benoit à préparer son embarcation pour un nouvel entraînement. Rien ne peut la freiner. Même pas son handicap. Surtout pas son handicap. Car de cette terrible sclérose en plaques dont elle est atteinte et qui l'oblige à se

déplacer en fauteuil roulant, cette Pennoise en a fait une force. A un point tel qu'elle est devenue vice-championne du monde d'aviron handisport l'été dernier à Poznan en Pologne. Une récompense de très haut niveau (à quatre secondes du temps de référence mondial) obtenue dans la catégorie «bras-épaule», puisque ses jambes lui font défaut depuis 2005.

## Un défi peut en cacher un autre

Assise à cause de sa maladie, Nathalie Benoit est toujours debout dans sa tête. Alors quand Isabelle Danjou lui a proposé de participer à la vingtième édition du Rallye Aïcha des Gazelles (un rallye exclusivement féminin dans le désert marocain, effectué sans GPS et uniquement en hors piste), elle n'a pas hésité une seconde. «Le sport, le dépassement de soi, sont nécessaires à mon équilibre».

Aussi, les deux amies ont rapidement créé une association appelée «Dames de nage», basée aux Pennes-Mirabeau, pour se lancer dans cette aventure qui passe d'abord... par la recherche de sponsors afin de financer les quelque 25 000 € de frais. «On a trouvé des partenaires, mais cela ne finance pas complètement notre défi. On n'a pas pu, par exemple, acheter un fauteuil roulant tout terrain qui aurait été bien utile». Des difficultés matérielles qui ne freinent pas la volonté de cette drôle de dame. «Nous espérons pouvoir organiser un trekking au Tibet, une randonnée avec des chiens de traîneau au Canada...». Nathalie n'a pas fini d'étonner.

**Contact : Association Dames de nage, 06 87 58 09 59**



## Un exemple à suivre

Une maladie sournoise, arrivée comme ça, quasiment du jour au lendemain. «J'étais à la fac en train de préparer ma licence STAPS (ndlr : Sciences et techniques des activités physiques et sportives) quand j'ai soudain perdu l'équilibre. Au fil des semaines et des examens médicaux, on a diagnostiqué une sclérose en plaques», raconte-t-elle. Malgré cette terrible annonce, la jeune femme n'a pas l'intention de lâcher : «J'ai déci-

dé de faire avec, de continuer le sport et d'essayer d'atteindre l'objectif professionnel que je m'étais toujours fixé : être professeur des écoles». Paris tenus. Quelques années après, elle fait partie de l'équipe de France de basket handisport et devient professeur des écoles au CNED (Centre national d'enseignement à distance), ce qui lui permet d'enseigner à des enfants de CE1. «J'aurais toujours le regret de ne pas avoir les écoliers en face de moi...».

## ion



Mais, Nathalie ne veut pas s'apitoyer sur son sort. Ce n'est pas son genre : « Cette maladie m'a apporté des

**«J'ai décidé de faire avec, de continuer le sport et d'essayer d'atteindre l'objectif professionnel que je m'étais toujours fixé : être professeur des écoles»**

bonheurs inattendus, des rencontres formidables comme celles avec Isabelle Danjou qui est mon entraî-

neur de l'équipe de France d'aviron, mais aussi mon amie». Eh oui, après le basket, Nathalie est passée à l'a-

viron – « un sport qui l'a toujours tentée » – et, rapidement, ses capacités ont été décelées et elle a rejoint l'équi-

pe de France même si son port – et son club – d'attache demeure le Cercle de l'aviron de Marseille, sur la plage de l'Estaque, à deux pas de sa ville, Les Pennes-Mirabeau . Et les résultats ne se sont pas faits attendre. En août 2009, elle gagne donc la médaille d'argent des championnats du monde. Puis en décembre, elle remporte l'« Open Concept 2 » à Paris, une compétition sur ergomètre, machine reproduisant les mouvements physiques de l'aviron. En avril prochain, elle participera au critérium national tenant

lieu de championnat de France... qu'elle a remporté l'an dernier, en espérant une nouvelle qualification pour les Mondiaux 2010 qui se dérouleront, en novembre, en Nouvelle-Zélande. « Rien n'est jamais acquis car la sélection ne se fait pas sur le palmarès, mais sur des minimas imposés par la Fédération », explique-t-elle. Elle les atteindra certainement. Comme elle touchera, sans aucun doute, un autre rêve : celui de participer aux Jeux Paralympiques de Londres en 2012. On fait le pari ?

## Errata

### Course cycliste

Le Grand prix Michel Amiel se déroulera le dimanche 7 mars au lieu du 14 mars (Pennois de février), de 8h à 13h. La course empruntera respectivement le chemin départemental 47, l'avenue Paul Brutus et le chemin de la décharge. Pour des raisons de sécurité la circulation des véhicules ne pourra se faire que dans le sens unique de la course, et ce jusqu'aux environs de 13h.

### Course féminine

La 29<sup>ème</sup> édition de la course féminine aura lieu le dimanche 21 mars, et non le 29 mars (Pennois de janvier), au Parc Victor Mellan dès 9h30 pour la marche de 5 km et à 10h pour les 10 km de course. Inscriptions : Amicale des Pennes-Mirabeau, contact : Sylviane Finalteri au 06 88 40 78 56.

## URBANISME

## Le POS naît PLU

Les années passent, le document connu - et utilisé - qu'est devenu le POS. La preuve, aux 2010, un document de référence en matière d'urbanisme. Un projet

**P**OS, SRU, PADD, PLU... Quand on parle d'urbanisme, les sigles affluent. Et aux Pennes-Mirabeau, il va falloir s'y faire car notre commune a entrepris l'élaboration de son Plan local d'urbanisme. Un PLU

social, de logements, de transports, d'équipements... Et ce sur une quinzaine d'années. «En se fixant un tel horizon, on peut avoir une véritable lisibilité et s'avancer concrètement dans la rédaction du PLU», souligne Michel

nouveauté essentielle entre le Plan d'occupation des sols et le Plan local d'urbanisme. Cette innovation inscrit, de ce fait, le PLU dans des objectifs encore plus lointains que sa propre durée. Effectivement, selon le rapport «Notre avenir

à tous» de la Commission des Nations Unies sur l'environnement, le développement durable est défini comme «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations



qui va donc se substituer au fameux POS (Plan d'occupation des sols) qui pendant de longues années a défini les règles dans ce domaine. A tel point que l'on a bien du mal à se détacher de cet acronyme, entré dans le langage commun.

Pourtant, depuis décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite «loi SRU», modifiant le droit de l'urbanisme et du logement, impose aux communes d'élaborer des PLU. Ceux-ci sont des documents d'urbanisme réglementaires découlant d'un diagnostic et d'une définition des besoins - et mesures à prendre - en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre

Bergé-Lefranc, urbaniste chargé de la préparation du Plan local d'urbanisme des Pennes-Mirabeau. Le tout en respectant les grandes orientations fixées par l'Etat, via ce qu'on appelle «le porter à connaissance» qu'effectue le Préfet, en particulier dans le domaine de la protection des espaces naturels, du logement, des transports, mais aussi des risques naturels ou industriels, et dont le maire, chargé de l'élaboration du PLU, doit par conséquent tenir compte.

### De vrais changements

Et du POS au PLU, il y a, donc, plus qu'un pas. Un PADD, devrait-on dire car ce Projet d'aménagement et de développement durable est la

## Calendrier prévisionnel 2012, l'odyssée du PLU

Entreprise dès début 2009, la procédure d'élaboration du PLU des Pennes-Mirabeau devrait demander près de quatre années. L'an passé a été consacré au diagnostic effectué par le bureau d'études Bergé-Lefranc. Désormais, l'élaboration du PADD va commencer parallèlement à la concertation avec la population sur le diagnostic. Une concertation qui s'effectue par des réunions publiques dont la première a eu lieu le 26 février. D'autres se tiendront à l'automne autour du PADD. De plus, un registre est à la disposition des Pennois à la Direction de l'Urbanisme.

Avant l'été 2010, un débat est prévu au sein du conseil municipal sur les orientations du PADD. Ensuite commencera la rédaction du dossier de PLU (règlement, annexes, documents graphiques...), suivi au printemps 2011 d'une nouvelle concertation avec la population juste avant l'arrêt du projet de PLU qui sera voté par délibération du conseil municipal. Ce document pourra alors être transmis, pour avis, aux personnes publiques associées (PPA) : services de l'Etat, autres collectivités territoriales, chambres consulaires. Seulement après pourra être lancée l'enquête publique. Le maire saisira le président du tribunal administratif afin que celui-ci désigne un commissaire-enquêteur.

En théorie, la fin 2011 sera consacrée aux modifications éventuelles du PLU suite aux observations du commissaire-enquêteur et des habitants, le tout précédant l'approbation définitive par délibération du conseil municipal. On sera alors à la fin de l'été 2012...



mais en matière d'urbanisme, le POS (Plan d'occupation des sols) demeure un sigle bien plus que le PLU (Plan local d'urbanisme). Faute de langage, car c'est ce dernier qui est, désormais, le vainqueur. Et qu'on se le dise, les différences entre POS et PLU ne s'arrêtent pas à une évolution de forme. Pennes-Mirabeau, depuis 2009, la commune s'est lancée dans la rédaction de son Plan local d'urbanisme et de longue haleine. Explications.



futures de répondre aux besoins de leurs habitants. Jean-Pierre Martin, directeur de l'Urbanisme de la Ville des Pennes-Mirabeau, confirme : « Si le POS fixait et figeait les choses, le PLU se veut être un document prévoyant l'avenir avec plus de souplesse et de réalisme ». Ainsi, le PADD définit les actions et opérations d'aménagement à mettre en oeuvre

« UN DES ENJEUX DU P.L.U. SERA DE PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS TOUT EN SE DOTANT D'UNE OFFRE DE LOGEMENTS PLUS DIVERSIFIÉE »



pour valoriser l'environnement, les paysages, les entrées de villes, le patrimoine, lutter contre l'insalubrité... Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.

Autre changement par rapport au POS : le renforcement de la concertation avec les habitants. Celle-ci s'effectue sur l'ensemble du territoire concerné et pendant toute la durée de l'élaboration du projet (cf. encadré). Enfin, la troisième grande évolution est la nouvelle définition des zones qui changent d'appellation. Les « zones NB » d'urbanisation partielle n'existent plus ; on évoque désormais d'autres catégories de zones : urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières.

## De la théorie à la pratique

Alors, comment va se dérouler concrètement l'élaboration du PLU des Pennes-Mirabeau ? Déjà avec la plus grande précaution et la plus grande attention car, comme l'indique Pascale Rocci, adjointe déléguée à l'Aménagement du territoire et à l'Habitat, « derrière ce projet, il y a effectivement des questions essentielles comme le logement, la mixité sociale et inter-générationnelle, la préservation de notre environnement, le développement économique... ». Ainsi, il va falloir prévoir tel espace pour un futur établissement scolaire, pour des logements sociaux, un pôle multimodal,

des équipements spécifiques pour une population dont l'espérance de vie est toujours plus longue, etc.

Ville à la campagne, la commune des Pennes-Mirabeau comprend de vastes espaces naturels. L'un des enjeux du PLU sera donc de les préserver tout en se dotant d'une offre de logements plus diversifiée afin de répondre à la demande et à l'évolution de la population. A ce sujet, un renforcement de l'offre en habitat social est incontournable. Mais, un habitat ambitieux à l'image de ce qui a été entrepris du côté de Pallières. Car, quelles que soient les générations, se loger, avec des revenus faibles ou même moyens, est devenu un verbe difficile à conjuguer.

Aussi, afin de résoudre l'équation maintien du cadre de vie/diversification de l'offre d'habitat/ préservation des espaces naturels/ maîtrise de l'étalement urbain, la principale solution est la densification des zones urbaines desservies par les équipements, les services, les réseaux. Cette démarche passe, entre autres, par l'optimisation des « dents creuses » (parcelles non construites en zones urbaines), l'optimisation du bâti. Bref, comme le souligne Pascale Rocci, « à un moment où le gouvernement semble vouloir rogner sur les prérogatives des maires, ce PLU est une occasion à ne pas manquer pour la commune de s'affirmer et d'exprimer les grandes options qui devraient structurer notre territoire communal ».

## L'AUTO-ENTREPRISE

# A qui le tour ?

Les auto-entrepreneurs se suivent et ne se ressemblent pas forcément. Salariés, retraités, fonctionnaires, chômeurs, étudiants, ils sont plus de 320 000 à avoir franchi le pas en 2009. Et ce n'est certainement pas fini. Pour autant, ce succès quantitatif est-il synonyme de lendemains qui chantent pour tous ces auto-entrepreneurs ? La question méritait d'être posée. Éléments de réponse.

Rappelez-vous, c'était le 4 août 2008, la fameuse «loi LME» (Loi de modernisation de l'économie) était votée afin d'encourager la création d'entreprise, lançant notamment le statut d'auto-entrepreneur accessible dès janvier 2009. Un statut censé simplifier la création de sa propre «boîte».

Cette simplification annoncée s'est révélée, en effet, indiscutable : plus besoin de courir les centres de formalités des entreprises, quelques clics sur Internet suffisent. En outre, les obligations comptables sont réduites, en lien avec un chiffre d'affaires plafonné à 32 100 euros pour les activités de services et à 80 300 euros pour les activités d'achat-revente. Cerise sur le gâteau, l'auto-entrepreneur s'acquiesce d'un impôt sur le revenu compris seulement entre 1 % et 2,2 % de son chiffre d'affaires. Enfin, sans recette, pas de cotisation sociale à verser, ce qui économiquement - et psychologiquement - n'est pas négligeable lorsqu'on se lance dans l'aventure de la création.

Des conditions alléchantes donc qui ont naturellement trouvé preneurs ! Les statistiques dont se vante le gou-

vernement sont a priori imparables. Avec 320 000 demandes de créations au cours de l'année écoulée, on peut parler de vrai succès. Au moins quantitatif.

## Un miroir aux alouettes ?

Mais, ces chiffres élevés ne sont-ils pas un immense arbre cachant la forêt des dif-



### Stéphanie Danti

#### L'ambition n'attend pas le nombre des années



allègrement. «Je suis très gourmande. C'est pourquoi, j'aime réaliser des colliers, bagues et boucles d'oreille autour de ce thème», confie-t-elle.

D'ores et déjà, elle a reçu plus de 400 commandes. Ce qui rend la jeune femme optimiste et encore plus ambitieuse : «L'auto-entreprise c'est bien, mais le plafonnement du chiffre d'affaires peut être un frein».

Contact : Eclat de folie, tel : 06 29 37 23 43, <http://eclat-de-folie.42stores.com>

Avec Stéphanie Danti, tout va très vite ! Passionnée depuis l'enfance par les activités manuelles, cette jeune femme d'une vingtaine d'années découvre en mai dernier la confection de bijoux à partir de pâte polymère. Un matériau particulier qui se présente sous la forme d'une pâte à modeler et dont le durcissement est obtenu après une cuisson dans un four domestique. Stéphanie Danti est alors emballée par ce procédé et commence à multiplier les créations. Et six mois plus tard, voilà qu'elle se lance dans l'auto-entreprise ! «J'ai été tentée par la simplicité de ce dispositif qui s'est confirmée à l'usage. En quelques clics sur Internet, ma petite entreprise Eclat-de-Folie existait !», raconte-t-elle, avec le sourire.

Son credo : la création de bijoux originaux à petits prix et personnalisés. Pour toucher la clientèle, elle a son site sur le web où l'on peut découvrir ses réalisations et où son goût pour les bonnes choses sucrées - friandises, biscuits... - transparaît



### Carte d'identité

60% des auto-entrepreneurs sont des hommes. 16% ont moins de 30 ans, 51% sont âgés de 30 à 40 ans, 33% ont plus de 50 ans.

39% des auto-entrepreneurs exercent leur activité à titre exclusif, 29% sont salariés, 17% retraités, 2% étudiants...

29% des auto-entrepreneurs exercent dans la région sud-est, 24% sont implantés en région parisienne, 19% dans le nord-ouest, 17% dans le nord-est et 11% dans le sud-ouest.

39% travaillent dans les services aux particuliers, 28% dans les services aux entreprises, 16% dans le commerce, 12% dans la construction, 4% dans l'industrie et 1% dans l'agriculture.

Source : Etude réalisée par l'institut OpinionWay, auprès de 1 000 entrepreneurs

## Malgré un foisonnement d'idées et de créations, les auto-entrepreneurs ayant réalisé un chiffre d'affaires, annoncent un revenu mensuel net de 775 euros...

difficultés à trouver un emploi ? Il est d'ailleurs révélateur de noter que c'est la grisaille économique qui a contribué à l'essor de l'auto-entreprise. Ainsi, alors que l'activité économique est en berne, les créations se sont multipliées. Avec le régime de l'auto-entrepreneur, le nombre de créations d'entreprises a augmenté de plus de 75% l'année dernière. Sur le premier semestre de 2009, plus d'un auto-entrepreneur sur deux (55%) était demandeur d'emploi, d'après une étude menée sur le sujet par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Loir-et-Cher. Ce qui fait dire à la responsable du Pôle création de cette

### Ludovic Martini Désir d'indépendance

Ludovic Martini est arrivé sur les Pennes-Mirabeau à l'âge de 4 ans et vit aujourd'hui dans le quartier des Cadeneaux. Il travaille depuis quelques années dans l'informatique, en tant que salarié. Son métier «lui plaît» et il ne désire pas en changer...

Pour autant, depuis la Loi de modernisation de l'économie permettant la création d'auto-entreprises, une idée lui trotte dans la tête : "A 29 ans, j'ai eu envie de me lancer dans une aventure professionnelle personnelle, je voulais avoir enfin ma propre boîte !".

L'informatique ne connaissant pas la crise, Ludovic Martini décide alors de créer, en parallèle de son activité salariée, sa propre entreprise dans le domaine qu'il connaît le mieux, fort de son expérience : l'installation et la réparation d'ordinateurs et de portables pour les particuliers et les entreprises. Même si les démarches pour devenir auto-entrepreneur sont particulièrement simples, il n'a rien fait sur un coup de tête : "J'ai travaillé six mois sur cette idée. Tout ne s'est pas fait en un clic ! Je n'ai pas simplement envie de tester pour savoir si mon projet est viable. J'espère bien pouvoir quitter mon emploi actuel dans quelques temps pour me consacrer uniquement à mon entreprise. J'en suis sûr, ça va marcher !".

Contact : 06 63 10 27 36



structure que «si fonder une entreprise, c'est accéder à un statut, dans ce contexte, c'est souvent de l'insertion». D'aucuns reconnaissent, d'ailleurs, que c'est là que le bât blesse : nombre d'auto-entrepreneurs ne sont pas dans une logique de développement et de pérennisation. On estime, à ce propos, que moins d'un quart d'entre eux ont effectué une étude de marché préalable et moins de 20% ont un prévisionnel de chiffre d'affaires. Résultat : malgré un foisonnement d'idées et de créations, les auto-entrepreneurs ayant réalisé un chiffre d'affaires, annoncent un revenu mensuel net de 775 euros. Pas folichon...

Une réalité qui ne doit pas laisser penser pour autant que l'auto-entreprise serait un statut inutile. Les exemples des auto-entrepreneurs pennois présentés ici le prouvent. Ce régime peut, effectivement, compléter de façon harmonieuse une activité salariée ou des revenus insuffisants. Et dans le cas de ceux qui ont l'âme de véritables entrepreneurs, de tester leur idée grandeur nature. Avant éventuellement de franchir le pas et de créer une société, type SARL. Encore une autre histoire.



### Lionel Naddeo Taille patron

Après avoir travaillé plusieurs années comme chauffeur poids lourds, Lionel Naddeo, habitant du vieux-village, s'est lancé, en juillet 2009, dans la création d'auto-entreprise pour une seule raison : être son propre patron ! "Loin de moi l'idée de voir dans ce dispositif des avantages fiscaux et sociaux, je n'y pensais même pas ! Il s'agissait d'un désir de liberté, dans les horaires et la façon de travailler", déclare ce nouvel exposant sur le marché des Pennes-Mirabeau du mercredi matin.

Au début, il a commencé par vendre uniquement des chaussures. A la demande des clients, il s'est ouvert à l'habillement, puis aux ventes de voilages et de tissus. Aujourd'hui, du plaid polaire en hiver aux serviettes et maillots de bains prévus cet été, ce jeune auto-entrepreneur de 32 ans a su s'adapter à la clientèle et dresse un premier bilan de sa petite entreprise, plutôt positif. Le but principal est atteint, Lionel Naddeo gère ses plannings, ses commandes, ses contrats et se prétend même épanoui : "La motivation est différente, je travaille pour moi, pour mon entreprise", répète-t-il... même s'il continue, malgré tout, à compléter son salaire par quelques missions d'intérim.

### Bureau municipal de l'emploi 1<sup>er</sup> Petit-déjeuner entreprises

Toutes les entreprises pennoises sont conviées, par le Bureau municipal de l'emploi (BME), au premier "Petit-déjeuner entreprises" des Pennes-Mirabeau.

Organisé en partenariat avec le Point service entreprises (PSE) de la Mission locale, il se tiendra le 23 mars au Village Expobat à Plan-de-Campagne. Le but pour le BME et le PSE est, avant tout, de faire connaître leurs activités aux entreprises et leur présenter les services qu'ils peuvent apporter, notamment en ce qui concerne le recrutement de personnels. "Nous avons aussi en projet d'organiser des Petits-déjeuners entre les demandeurs d'emploi de la commune et les entreprises pennoises", conclut Valérie Sokikian, responsable du BME.

Bureau municipal de l'emploi, centre Marcel Cerdan, chemin des Fraises.  
Tel : 04 91 65 82 21



### Bastien Rieu Tout pour la musique

Chant, théâtre, musique, graphisme..., Bastien Rieu, qui réside aux Cadeneaux, a toujours baigné dans le domaine artistique. Alors, il n'est pas étonnant qu'en se lançant dans la vie professionnelle, il se soit tourné vers la musique. Sauf que, comme trop souvent, l'aspect matériel et les lourdeurs administratives ont longtemps freiné ses ambitions. Heureusement, l'occasion «auto-entreprise» a fait le larron : Bastien Rieu a lancé en décembre dernier Fiestart, proposant une animation musicale pour tout type de manifestation (mariage, baptême, anniversaire, réception...). Un nom sciemment choisi puisqu'il tenait à associer deux mots incarnant son activité : «fiesta» et «start» pour symboliser le début d'une fête, mais aussi de son activité.

Devenu professionnel, Bastien Rieu sait que «malgré ses propres goûts musicaux, l'éclectisme rythmera sa façon de travailler. Je rencontre les personnes en amont pour personnaliser les soirées. C'est leur fête!». Cette proximité et ce partage avec les clients sont, donc, ses maîtres mots. Il le confirme : «Du tango à l'electro, je ne veux surtout pas être un simple passeur de musiques !».

Contact : Fiestart, 06 59 87 02 43. [www.myspace.com/fiestart](http://www.myspace.com/fiestart)

## Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons assisté à un échange de points de vue diamétralement opposés entre le groupe UMP et le groupe Pennes-Avenir sur le thème de la vidéo-surveillance. Madame Cheiffaud pour l'UMP a déclaré qu'elle souhaitait voir des caméras de vidéo-surveillance un peu partout car selon l'adage de ce mouvement, si l'on a rien à se reprocher, il n'y a pas de raison de ne pas vouloir être filmé. Monsieur Galland, du Parti de Gauche, a estimé que l'intrusion de ces caméras à la fois sur la voie publique et autour de certains lieux conduisaient à une atteinte à la vie privée et qu'un instrument de surveillance aussi puissant dans de mauvaises mains pourrait être mal utilisé. La position de la municipalité sur ce sujet est plus équilibrée. Il est évident que dans une ville étendue comme les Pennes-Mirabeau, il est impossible de surveiller toutes les voies publiques ou alors pour des sommes exorbitantes. Sans compter que la mise en place de moyens de contrôle de toutes ces caméras engendrerait des coûts de fonctionnement très importants, sans compter que la surveillance d'une population tel un «big-brother» pouvant épier les faits et gestes de chacun ne fait pas partie des principes fondamentaux et philosophiques de notre municipalité. Notre position est tout simplement d'étudier et de mettre en place en liaison avec la police nationale, les lieux de la commune qui nécessitent l'apport d'une vidéo-surveillance pour améliorer notre sécurité collective avec efficacité et au meilleur coût. Ce que nous faisons.

## Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Dans le Pennois de février, j'ai été un peu égratigné par le groupe « Pennes avenir ». Bien que je comprenne la réaction de ce groupe, je tiens à répondre que je ne suis pas responsable de la scission de ma liste « Ensemble pour les Pennes Mirabeau ». Je dois rappeler que les deux Conseillers qui se déclarent UMP, inconnus des Pennois, ont été élus sous mon nom. S'ils ont décidé de me lâcher pour agir plus radicalement c'est bien de leur seule responsabilité. Je sais bien, que dans les familles, on ne peut empêcher des enfants, même d'un âge avancé, de vouloir quitter leurs parents. Dans mon groupe le même phénomène s'est produit. Convaincu que le clivage « droite-gauche », n'a aujourd'hui plus guère de sens, j'ai choisi d'œuvrer pour ma commune dans une action constructive, refusant la critique systématique qui ne mène à rien. Alors à la question que me posent souvent certains Pennois qui pratiquent une politique de partis « purs et durs » avec soumission, je réponds que je ne suis marié qu'avec mon épouse, que je suis un homme libre non endoctriné par un parti, que j'ai un cerveau qui fonctionne, qui pense, qui réfléchit et qui émet des idées. Au fond, peut-on reprocher à Poussel d'être simplement pousseliste.

Gilbert POUSSEL

## Groupe UMP

L'UMPennois encourage chaque citoyen à accomplir son devoir en allant voter les 14 et 21 mars pour les élections régionales. C'est bien sûr tout naturellement que nous vous invitons à voter pour le candidat de l'UMP Thierry Mariani que nous avons eu la chance de rencontrer. Il est un très bon candidat pour notre région PACA et mérite notre soutien total. A savoir que le principal risque étant le score du FN qui a fait gagner les socialistes lors des deux dernières élections régionales, nous appelons donc tous les électeurs de droite à voter utile en votant dès le premier tour pour la seule liste capable de battre Michel Vauzelle, celle menée par Thierry Mariani.

C'est une pratique de plus en plus en vogue, mais qui n'est pourtant pas nouvelle, qui est la location de parcelles de terrain, plutôt de jardin, aux habitants n'ayant pas la chance d'en posséder afin qu'ils puissent cultiver un potager et s'adonner aux joies du jardinage. L'UMPennois propose que la commune des Pennes Mirabeau donne cette opportunité aux Pennois. Il y a suffisamment de terrains sur notre commune pour proposer une telle chose à nos habitants qui seraient certainement ravis de pouvoir se saisir d'une telle opportunité.

Afin de faire participer un peu plus les citoyens Pennois à la vie de la cité, l'UMPennois est en mesure, grâce à son site internet, de vous proposer de vivre le conseil municipal en direct depuis chez vous en vous rendant simplement le jour du conseil municipal sur : [www.umpennois.com/](http://www.umpennois.com/)

Geneviève Cheiffaud-Battini – Robert Romera -  
Tél : 06 14 61 20 35

## Groupe Pennes-avenir

Depuis plusieurs années, les élus pennois se sont engagés dans un vaste programme de construction et/ou rénovation de bâtiments municipaux avec la ferme volonté de déboucher sur des réalisations de qualité respectant des cahiers des charges très précis. L'Ecole de Musique du Parc Giono en est le plus bel exemple, malgré quelques ratés débouchant sur de nombreux avenants qui ne sont pas souhaitables, nous en convenons tous. La rénovation de la cantine de l'école de la Voilerie, en voie d'achèvement, devrait suivre le même chemin. Oublié ( ? ) le calamiteux dossier de la piscine du Jas de Rhodes qui 10 ans après son « inauguration » n'a toujours pas mouillé un seul baigneur. Aujourd'hui deux énormes chantiers sont dans les tuyaux, à des échéances différentes certes, mais nécessitant toute notre attention : la future Mairie aux Cadeneaux et le Village de Pallières 2 à l'ouest de notre commune. Pourtant sur le sujet préoccupe le groupe Pennes Avenir qui a fait part de ses vœux à la majorité municipale, sans , à ce jour, avoir reçu de réponses satisfaisantes. Il s'agit tout simplement d'intégrer dans ces futurs projets des équipements allant dans le sens du développement durable : eau chaude et chauffage d'origine solaire, utilisation de matériaux nobles et système d'épuration des eaux de type végétal par exemple. Le coût ponctuel de tels équipements est, nous en sommes conscients, sans commune mesure avec le budget envisagé pour des réalisations traditionnelles. Mais dans long terme , la donne n'est plus la même ! Nous pouvons (nous devons) tous y réfléchir et déboucher sur une solution qui irait dans le sens indispensable d'une amélioration des conditions environnementales.

Pour terminer ce billet, le groupe Pennes Avenir demande solennellement à tous les pennois, jeunes et moins jeunes, de se déplacer en masse les 14 et 21 mars afin de voter pour les Elections Régionales. La Région est un acteur indispensable dans la vie quotidienne de millions de citoyens ! Pour peu qu'on la mette dans de bonnes mains !

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG)

CONFÉRENCE

## Le paysage en peinture

**F**rédéric Garcia, artiste peintre et directeur de l'atelier municipal d'arts plastiques, animera une des conférences du Centre d'animations et de loisirs municipal autour de peintres comme le douanier Rousseau, Millet, Corot et Daubigny. Des artistes qui, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, sont sortis de leur atelier pour aller peindre en extérieur, sur le motif, et rendre la nature sujet-même de leur peinture. Ils vont ainsi insuffler un élan de liberté dans les salons étriés de la bourgeoisie du Second Empire.

*Les Peintres de Barbizon, une*

*étape entre académisme et impressionnisme, jeudi 11 mars à 18h30, autour d'un buffet froid, au Centre socio-culturel Jean Giono.*



Entrée gratuite. Renseignements 04 96 15 17 90

CONCERT D'ORGUE

## Musique espagnole



L'association Les Amis de l'orgue invite Viviane Loriaut le samedi 13 mars à 17h à l'église Saint-Blaise. Cette récitaliste confirmée, et pédagogue réputée, défend depuis toujours la mise en valeur du patrimoine organistique. Elle tente de le démythifier en proposant des concerts ouverts à tous, sans aucune connotation religieuse, avec un programme essentiellement composé de musique espagnole.

Tarifs : 10€, adhérents 8€, renseignements : 04 42 02 51 51

ANIMATION

## Viva España



Le samedi 20 mars, l'Espace Tino Rossi résonnera au son des castagnettes. La Porte des Etoiles propose, en effet, une journée espagnole : exposition de photographies, conférence sur l'architecte Gaudi, exposition des esquisses de nus de Picasso, dégustation et vente de spécialités... Puis, à 19h30, les Centres andalou, espagnol et galicien de Marseille présenteront des danses de flamenco, de Séville et de Galice autour d'une paella. Chaleur et bonne ambiance assurées.

Tarifs du dîner-spectacle : 15 €, 10 € pour - de 12 ans, gratuit pour - de 5 ans.  
Réservation : 04 42 02 91 82

## Syndicat d'Initiative

### SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE



Pierre Fouesnant

Du 11 au 17 avril 2010 de 14h30 à 18h30, Espace Tino Rossi

En présence de grands artistes. Invité d'honneur : Alain Juno (peinture). Parrain du salon : Georges Coulomb. A l'occasion de cette manifestation, un hommage sera rendu au sculpteur Pierre Fouesnant.

Les inscriptions au concours de peinture sont enregistrées jusqu'au 12 mars.

Samedi 10 avril à 18h30 : vernissage et remise des prix

### 6<sup>ème</sup> MARCHÉ AUX PLANTES

Rendez-vous le samedi 8 mai, Parking Tino Rossi. Rencontre avec des horticulteurs, pépiniéristes...

#### Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo  
Tel : 04 42 02 55 14 / Fax : 04 42 02 94 66  
s.i.lespennesmirabeau@orange.fr  
Ouvert le lundi : 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

## MARIANNE SERGENT

## Elle n'a pas la langue dans sa poche



L'espace Tino Rossi l'accueille, le 27 mars à 20h30, l'humoriste injustement interdite des plateaux téléés depuis un sketch de 1975 sur la fellation, pourtant dénué de vulgarité ! Depuis, elle traverse les villes de France et rencontre toujours un vif succès

après du public et de la presse qui lui demandent constamment « Pourquoi ne vous voit-on pas à la télé ? ». Ainsi est né son dernier spectacle, « Dits et Interdits, ou 30 ans de carrière sans passer chez Drucker », truffé d'anecdotes croustillantes, de vérités assassines et de personnages déjantés. Cette femme là fait partie des espèces rares, à ne pas manquer.

Tarifs : Adulte 10 €, Enfant 7 €.  
Réservation : 04 42 09 37 80

## SCHIZOPHRÉNIE VOLONTAIRE

## La folie, une intelligence surprenante



André Péri est infirmier au Centre hospitalier Edouard Toulouse depuis plus de 20 ans. Fondateur de la troupe Champagne Factory Théâtre, il sera sur la scène de l'espace Tino Rossi le 12 mars à 20h30 pour nous présenter "Schizophrénie volontaire".

L'histoire se situe dans un hôpital psychiatrique. Un homme doit préparer un déménagement et ranger des dossiers. Chacun dévoile la vie d'un patient ou les mémoires d'un soignant : une galerie de souvenirs, encore vivants, chargés d'espoirs et

de déceptions, de rires et de larmes. Révélation de l'intime, du merveilleux et du désespoir du soin de la folie. «En tant qu'infirmier, j'ai vite eu l'envie de raconter la folie, de dire l'humanité et la souffrance des fous. J'ai besoin de parler de l'absurdité du fonctionnement de l'hôpital face à la dépense d'énergie que demande le soin à la psychose», raconte cet infirmier original qui a suivi une formation de comédien et rêvait depuis l'enfance de monter un spectacle. Une aventure artistique personnelle donc, mais à partager car André Péri espère que son texte contribuera à «répon-

dre à ceux qui se posent des questions sur ce sujet ou qui croient savoir parce qu'ils ont vu un reportage à la télé ou adoré le film «Vol au-dessus d'un nid de coucou». Je pense sincèrement qu'il y a urgence à sortir des légendes de la folie asilaire !». Un spectacle témoignage présenté dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale qui se déroulera du 15 au 21 mars. Une manifestation qui a pour but d'ouvrir le débat et la réflexion du public sur les questions de santé mentale afin de lutter contre la discrimination des patients et favoriser leur intégration sociale.

Tarif libre, 2€ minimum. Réservation : 04 42 09 37 80

## SOIRÉE CARITATIVE

## Association Grégory Lemarchal



Devant le succès de l'année dernière, Nadine Ferraud, commerçante à la Gavotte et membre de l'Association Grégory Lemarchal propose, le samedi 3 avril, un spectacle de danse et chant. D'autres surprises seront au programme pour une soirée de générosité au profit de la lutte contre la mucoviscidose. A l'espace Tino Rossi à 20h.

Tarifs adulte : 10€, 5€ pour -12 ans, gratuit pour -5 ans. Réservation 04 42 02 91 82

## Agenda culturel

**Thé dansant**, le mardi 16 mars de 15h30 à 19h à l'Espace Tino Rossi. Entrée 5€. Renseignements : 06 68 48 61 42.

**L'Heure du conte** sur le thème du printemps, le mercredi 24 mars à 10h30 à la médiathèque et à 15h30 à la bibliothèque de la Gavotte. Entrée gratuite. Renseignements : 04 42 02 95 13.

**Collectif Jas Rod**, le vendredi 02 avril dès 20h30 avec les groupes Alive Inc, Harmonic Generator, Elora et The Escape. Entrée gratuite. Renseignements 04 91 51 87 46.

**Soirée Music-hall**, le vendredi 02 avril à 19h30 au théâtre Henri Martinet, présentée par l'association la Clef des chants. Entrée 5€. Renseignements 04 91 46 78 15 / 06 83 34 95 81.



## Centre social de la Gavotte SORTIES

Judi 11 mars : **Musée provençal**, à Château Gombert

Samedi 13 mars : **Concert d'orgue** à l'Église Saint-Blaise

Judi 18 mars : **L'âne frotte l'âne**, (exposition de dessin) à Vitrolles

Samedi 27 mars : **Marianne Sergent**, à l'Espace Tino Rossi

Nouvelle activité jeunes de 11 à 17 ans : **stage Mix et Scratch**, 5 séances de 2h, les mardis de 17h30 à 19h30 du 02/03/2010 au 30/03/2010

Contact : 04 91 51 08 60.

ANKOU CULTURE

présente

# MARIANNE SERGENT

Mise en scène de Marianne Sergent

assistée de Julie Lucazeau



Création lumières :  
Pascal Aurouet

Costumes :  
Lisa Beaugey

**DITS ET INTERDITS**  
ou 30 ans  
de carrière  
chez Drucker  
sans passer

Cette œuvre a bénéficié de l'aide à la production et à la diffusion de Ponds



Avec le concours  
de la  
Ville de BOUGIVAL



© Photo Katou Kervazo / Conception Isabelle d'Efendal

27 mars 2010 à 20h30



Les Pennes-Mirabeau | Salle Tino Rossi